

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016**

**Délibération**  
n° 2016.10.109.B

**Pôle d'échanges  
multimodal de la gare  
d'Angoulême -  
Réalisation des  
travaux du parvis est  
- Lot n°6 "Travaux  
d'aménagements  
paysagers" : avenant  
n°1**

**LE TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard CONTAMINE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Vincent YOU, Francis LAURENT

**Absent(s)** :

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.10.109.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS  
PUBLICS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE LA GARE D'ANGOULEME - REALISATION DES TRAVAUX DU PARVIS EST - LOT N°6 "TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS" : AVENANT N°1**

Par délibération n°257 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) GrandAngoulême Mobilité Aménagement (GAMA), conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de la gare d'Angoulême.

En sa qualité de maître d'ouvrage délégué, la SPLA GAMA est chargée des différentes étapes de consultation des marchés publics, au nom et pour le compte de GrandAngoulême.

Par délibération n°85B du 9 juillet 2015, le bureau communautaire a autorisé la SPLA GrandAngoulême Mobilité Aménagement à signer les marchés avec les entreprises désignées attributaires du marché de travaux par la commission d'appel d'offres, qui a une compétence décisionnelle en la matière.

La commission d'appel d'offres du 25 juin 2015 a décidé d'attribuer le lot n°6 « Aménagements paysagers » au groupement PAYSAGES ET PEPINIERES (Mandataire) / JARDINS DE L'ANGOUMOIS (co-traitant), ayant son siège à Montbron (16220) - 236 route des Mesniers 16710 SAINT-YRIEIX. Il s'agit d'un marché à bons de commande sans engagement minimum ni maximum.

La société MON JARDIN EN CHARENTE a fait part de la fusion des sociétés PAYSAGES ET PEPINIERES et SN MAG PAYSAG avec une nouvelle entité MON JARDIN EN CHARENTE.

Afin de régulariser la situation juridique et financière, un avenant n°1 doit être passé pour prendre en compte le nouveau titulaire mandataire :

MON JARDIN EN CHARENTE  
SA au capital de 34 391,84 €  
35 route de La Rochefoucauld - 16220 Montbron  
SIRET 402 082 333 00012

L'avenant n°1 n'a pas d'incidence financière.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°1 au marché pour les travaux du pôle d'échanges multimodal de la gare d'Angoulême sur le parvis Est - Lot n°6 « Aménagements paysagers », ayant pour objet la fusion des sociétés PAYSAGES ET PEPINIERES et SN MAG PAYSAG avec une nouvelle entité MON JARDIN EN CHARENTE.

**D'AUTORISER** la SPLA GrandAngoulême Mobilité Aménagement, en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour l'opération d'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare d'Angoulême, à signer l'avenant n°1 avec le groupement attributaire.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>18 octobre 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>18 octobre 2016</b>

**POLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE D'ANGOULEME  
REALISATION DES TRAVAUX DU PARVIS EST**

**LOT N°6 – TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

**Identifiant de l'organisme qui a passé le marché**

Société Publique Locale d'Aménagement GrandAngoulême Aménagement Mobilité  
(SPLA GAMA)

Représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Bertrand MAGNANON, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération n°CA.2015.09.02 en date du 10 septembre 2015.

Agissant au nom et pour le compte de GrandAngoulême dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

**Titulaire initial du contrat**

Groupement  
PAYSAGES ET PEPINIERES (mandataire)  
Route de La Rochefoucauld 16220 Montbron

JARDINS DE L'ANGOUMOIS (co-traitant)  
Route de Beauregard 16310 Montemboeuf

**Date de signature et de notification du contrat**

Date de signature du contrat : 17 août 2015

Date de notification du contrat : 06 novembre 2015

**Montant du contrat**

Marché à bons de commande sans minimum ni maximum.

**Objet et justifications de l'avenant**

Par courrier en date du 19 septembre 2016, reçu le 23 septembre 2016, la société MON JARDIN EN CHARENTE a fait part de la fusion des sociétés PAYSAGES ET PEPINIERES et SN MAG PAYSAG avec une nouvelle entité MON JARDIN EN CHARENTE.

Afin de régulariser la situation juridique et financière, un avenant n°1 doit être pris pour prendre en compte le nouveau titulaire mandataire :

MON JARDIN EN CHARENTE  
SA au capital de 34 391,84 €  
35 route de La Rochefouculad  
16220 Montbron  
SIRET 402 082  
333 00012

**Nouveau montant du contrat**

Sans objet.

## **Dispositions finales**

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

## **SIGNATURES**

*Fait en un seul original à Angoulême, le*

<i>Signature du titulaire</i>	<i>L'entité adjudicatrice La SPLA GAMA Le Président Directeur Général, agissant au nom et pour le compte de GrandAngoulême</i>  <i>Bertrand MAGNANON</i>
-------------------------------	--